



## **JANVIER – FEVRIER 2015**

**A partir du 1er avril 2015, le mode de gestion de la collecte des déchets change. Pour Alain Bouchecareilh, Vice-président de la CCLO délégué à la collecte et au traitement des déchets, à l'Usine d'Incinération d'Ordures Ménagères de Mourenx et au Centre d'Enfouissement Technique d'Orthez, il s'agit d'un choix politique qui assure une même qualité de service irréprochable à l'ensemble des habitants de la CCLO. Explications.**

### **Qu'entendez-vous par harmonisation et quel est l'intérêt de changer un mode de fonctionnement déjà efficace ?**

Harmoniser, c'est apporter un service identique à tous les habitants du territoire. Nous avons fait le choix de cette harmonisation pour éviter les différences de gestion des déchets au sein de notre territoire issu de deux fusions. Avant d'être réunis dans cette grande intercommunalité, chaque territoire avait son propre mode de fonctionnement. Maintenant que nous avons fusionné, il s'avère que ces disparités sont difficilement gérables au quotidien. L'objectif de cette harmonisation est donc d'apporter, à chaque habitant, un même service de qualité tout en maintenant la mixité de gestion publique et privée à moyens constants.

### **Est-ce que cette harmonisation va impacter tous les foyers à un même niveau ?**

Non. Du simple fait des disparités existantes, il y aura forcément des niveaux d'impacts différents. Que ce soit sur la fréquence et les jours de collectes, sur les contenants ou sur le type de déchets collectés, tous les habitants seront impactés. Certains le seront plus que d'autres puisque cette harmonisation répond aussi à des exigences réglementaires et de sécurité<sup>1</sup>. Pour ne donner qu'un seul exemple, il n'est plus possible aujourd'hui de collecter le verre dans le même contenant que les autres emballages. Car si le verre se brise au moment de la collecte, il n'est plus récupérable. Sans parler de la sécurité des agents des centres de tri !

### **Justement comment faire accepter ces changements ?**

En insistant sur le fait que le budget de la CCLO va être impacté par la baisse des dotations de l'État et que le champ de nos compétences est très large. Mais surtout, en rappelant que malgré des moyens réduits, les services et les aides à la population sont strictement les mêmes pour les 55 000 habitants ; que l'on parle de gestion des déchets mais aussi d'aides aux étudiants, d'aides aux économies d'énergies, de transport à la demande, de crèches, etc. Tout le monde est sur un pied d'égalité avec une qualité de service optimale. Il n'y a pas un secteur plus privilégié qu'un autre. C'est un choix politique fort. Aujourd'hui, je souhaite parler de solidarité. Depuis le 1er janvier 2014, nos 61 communes sont unies et il n'est pas question de privilégier les unes plus que les autres. Pas plus qu'il n'est question d'effectuer un lissage par le bas. Chaque habitant doit être traité avec la même égalité de service, c'est un principe sur lequel nous ne dérogerons pas ; en matière de gestion des déchets comme ailleurs.